



Janssen Horizon
Fonds de dotation

Rapport d'activité 2023

FONDS DE DOTATION JANSSEN HORIZON

SOMMAIRE

L'année 2023 en quelques mots.....	2
Faits financiers saillants.....	3
La mission d'intérêt général du Janssen Horizon.....	4
Gouvernance.....	5
Conclusion et perspectives.....	6
Les projets en cours.....	7 et 8

I. L'année 2023 en quelques mots

- Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni une fois en **2024, le 21 juin 2024** pour valider les rapports financiers 2023.

Le Fonds de dotation Janssen Horizon s'est vu attribuer une dotation supplémentaire de 900 000 euros de la part de Janssen (nouvellement nommé J&J Innovative Medecine). Cette dotation est une nouvelle opportunité pour le Fonds de financer de nouveaux projets de recherche des équipes de jeunes chercheurs.

- Quatre accords de financement ont été signés en 2023

Trois suite à l'appel à projets « Preuves de concept et étapes translationnelles pour de nouvelles approches en thérapies géniques ou thérapies cellulaires. Applications en oncologie, maladies infectieuses, maladies neurologiques et mentales, maladies auto-immunes ».

1. " **Développement d'une thérapie cellulaire contre le cancer par reprogrammation génétique des lymphocytes B**" - **LEGROS Vincent**, Centre international de recherche en infectiologie – CIRI, Lyon.
2. "Immunomics of tumor-surveillance in CAR-T cell therapies: molecular determinants of success and failure"" **PAGLIUCA Simona**, CHRU de Nancy.
3. **Développement de cellules VAR-T (Vaccinal Antigen Receptor-T cells) pour optimiser la réponse vaccinale des patients sous traitements immunosuppresseurs** " **FUSIL Floriane**, Centre international de recherche en infectiologie, Lyon.

→ **1 accords de financement suite à des candidatures spontanées :**

1. "Conception conjointe (soignants et patients), et étude pilote d'un programme basé sur la méditation de pleine conscience adapté à la maladie de Parkinson" - **TISON François**, GH Pellegrin, CHU de Bordeaux.
2. M.Guittard est repassé en comité scientifique en 2022 pour prolonger sont projet de recherche intitulé :"**Cibler les molécules inhibitrices de signalisation CISH dans les cellules Natural Killer pour favoriser l'immunité anti-tumorale**" **pour lequel un avenant a été signé en 2023**

→ **7 projets de recherche se sont terminés en 2023 :**

- Quatre projets issus de candidatures spontanées : Mme Cartier, Mme Cantaert, Mme Nahmias et Mme Poupot.
- Trois projets provenant d'appel à projets : Mme Orhac, Mme Dalibert, Mme Demange et M.Guemiri.

II. Faits financiers saillants

La dotation affectée dont le montant total s'élève à **8 326 570 euros** et peut se décomposer ainsi :

	Montants engagés (€)
2017	2 870 000
2018	1 094 348
2019	2 917 000
2020	285 226
2021	260 000
2022	0
2023	900 000

- La rémunération nette du compte épargne pour l'année 2023 était de **22 536.03 € €**.
- Les charges de fonctionnement étaient de **44 494 euros** dédiés notamment à la maintenance informatique, à la communication, aux honoraires juridiques pour l'écriture des contrats de collaboration, aux honoraires de comptabilité, et enfin à la logistique pour réunir le comité scientifique.

III. La mission d'intérêt général de Janssen Horizon

Janssen Horizon a été créé pour s'inscrire dans le cadre d'une mission d'intérêt général ayant pour objet le soutien à la recherche translationnelle en santé et en sciences humaines et sociales menée par des équipes basées en France. Les fonds peuvent être dédiés à des programmes de recherche tels que les programmes d'accélération de la recherche translationnelle, de recherche sur la prévention en santé publique, l'éducation des patients ou encore l'e-santé.

La mission de Janssen Horizon, qui est de renforcer et accélérer les cycles de recherche en santé, permet de combiner ressources, idées et technologies d'une manière nouvelle en France, véritable terre de recherche et d'innovation de premier plan.

Ce Fonds de dotation vise spécifiquement à favoriser l'émergence d'un écosystème dédié à la recherche, à la prévention et à l'éducation en santé, afin de contribuer au développement de solutions et traitements nouveaux pour les patients dans des délais chaque fois plus courts.

→ Rappel du champ.

La recherche, qu'elle soit translationnelle ou en sciences humaines et sociale, est applicable dans de nombreuses aires thérapeutiques, dont :

- L'oncologie
- Les hémopathies malignes
- Les maladies auto-immunes
- L'infectiologie
- Les neurosciences

→ Dotation initiale à la création du fonds en 2016: 10 millions d'euros consommables.

IV. Gouvernance

3 organes majeurs :

1. **Le Conseil d'Administration (CA)** sélectionne sur les recommandations du comité scientifique, les projets de recherche qui feront l'objet d'un soutien financier et définit chaque année les thèmes des appels à projets. Le conseil d'administration est composé de 4 membres dont un bureau qui regroupe la présidente, le secrétaire général et la trésorière.
 - Delphine Aguilera Caron, Présidente
 - Natalia Sycheva, Trésorière
 - Olivier Grumel, Secrétaire général
 - Jonathan Pentel, Administrateur
2. **Le comité consultatif d'investissement (CCI)** est composé de 2 personnes qualifiées extérieures au conseil d'administration choisies pour leur compétence en matière de gestion des placements a également été mis en place, afin d'assister le conseil d'administration dans la définition de la politique d'investissement et de suivre sa mise en œuvre. Le CCI est un organe obligatoire dès que les fonds dépassent un million d'euros.

Actualité 2023 :

Le comité consultatif d'investissement (CCI) n'a pas pu être réuni comme c'était le cas les années précédentes, ses membres ont reçu le bilan des comptes 2021 ainsi que le rapport d'activité afin d'être informés de la vie du fonds de dotation et faire un point à date des projets engagés.

3. **Le comité scientifique (CS)** se réunit en général au moins deux fois par an et apporte ses recommandations au conseil d'administration tout au long de l'année : il détermine les critères d'éligibilité, d'évaluation et de sélection des projets, et peut également le conseiller sur les thèmes et les idées d'actions de soutien à venir. Au cours d'un appel à projets ou lors de l'examen d'une candidature spontanée, le comité scientifique est en mesure d'évaluer la pertinence du projet ainsi que l'adéquation des moyens et des buts. Toujours dans ce cadre, il peut auditionner plusieurs candidats porteurs de projets, et enfin établir une synthèse écrite motivant un avis favorable ou défavorable du dossier.

Les 7 membres du Comité Scientifique sont des personnalités indépendantes, hautement qualifiées, représentatives de divers champs de la santé et non-rémunérées. Les membres sont des experts qualifiés dans les 5 domaines thérapeutiques couverts par le fonds : Oncologie/hémopathies malignes/immunologie/Infectiologie/Neurosciences et des spécialistes des sciences humaines et sociales (sociologue et anthropologue).

Mme Crémieux a quitté le comité scientifique du fonds de dotation ayant pris de nouvelles fonctions ne lui permettant plus d'être membre du comité scientifique.

- Jean-Pierre Armand Médecin, spécialisé en oncologie, consultant au DITEP à l'IGR, Villejuif
- David Klatzman Professeur d'immunologie à l'UPMC, coordinateur au département des biothérapies immunologiques
- Frédéric Pierru Docteur en science politique, chercheur en sociologie au CNRS-CERAPS, Lille
- François-Loïc Cosset Président du comité scientifique. Directeur du CIRI - Centre International pour la Recherche en Infectiologie, Paris
- Luc Buée Directeur de recherche au CNRS, Directeur du Centre de Recherche J-P Aubert, responsable du laboratoire INSERM Alzheimer & Tauopathies à l'Univ. Lille
- Judith Nicogossian Docteur en anthropobiologie (CNRS), philosophe, chroniqueuse pour des sites de santé (MGEN et MNH), Paris
- Nathalie Cartier Médecin, directrice de Recherche classe exceptionnelle à l'INSERM, Paris

V. Conclusion et perspectives

Conclusion.

Depuis le lancement de son premier appel à projet en mai 2017, le fonds de dotation Janssen Horizon a pris sa place dans l'écosystème de la recherche translationnelle et en sciences humaines et sociales. Les 33 projets ayant pu être financés par le fonds montrent à quel point les chercheurs ont intégré ce nouvel outil de financement dans le paysage de la recherche.

Perspectives 2023-2026

- A ce stade, le montant total engagé par le fonds Janssen Horizon dans l'ensemble des projets de recherche est de 7 123 574 euros.
- En 2023 Janssen Cilag a accordé une dotation de 900 000 € à Janssen Horizon en décembre 2023
- Par ailleurs, le fonds de dotation devra assurer le suivi opérationnel des projets de recherche au moins jusqu'en 2027 et conserver pour cela un budget de fonctionnement correspondant.
- En conséquence, au vu de la dotation attribuée sur 2023, cela laisse la possibilité au Fonds de relancer un nouvel appel projets.

Les projets de recherche Janssen Horizon

- 14 projets terminés pour un montant de 4 748 303 millions d'euros
- 17 projets en cours pour un montant de 3 322 890 millions d'euros
- 2 en cours de signature pour un montant de 589 000 milles euros

Tableau récapitulatif des projets signés

	Budget Total	Avancement 2018-1019- 2020-2021- 2022	Avancement 2023	Reste à faire	% avancement
I.Curie: S. Amigorena	1 200 000 €	1 200 000 €	- €	-	100%
I.Curie: Bourdeaut	1 087 000 €	1 087 000 €	- €	-	100%
Imagine Inserm : L.Couronné	149 307 €	149 307 €	- €	-	100%
Imagine Inserm : S. Dritsa/RAUSSEL	150 000 €	127 500 €	- €	22 500	85%
Imagine: Mick Menager	150 000 €	135 000 €	- €	15 000	90%
Pasteur: Ziad Al Nabhani :KHOSRAVI	150 000 €	150 000 €	- €	-	100%
Pasteur: Delphine STERLIN	147 000 €	147 000 €	- €	-	100%
Univ. Paris Diderot RUPPE	150 000 €	75 000 €	- €	75 000	50%
inserm CHRU Montpellier Stephanie MIOT	146 591 €	141 592 €	- €	4 999	97%
inserm UFR Rouen Jonathan BRETON	145 000 €	113 400 €	- €	31 600	78%
inserm CRCM Geoffrey GUITTARD	436 341 €	262 837 €	72 150 €	101 354	77%
inserm CRCT Toulouse POUPOT	207 000 €	186 300 €	20 700 €	-	100%
Universite de Lyon- Dalibert Lucie	150 000 €	135 000 €	15 000 €	-	100%
Centre Leon Berard- DELRIEU LIDIA	150 490 €	135 440 €	- €	15 049	90%
AP-HP- DEMANGE Manon	148 100 €	133 290 €	14 810 €	-	100%
KORZYBSKA Helma maison archeo	97 396 €	97 395 €	- €	-	100%
INSERM-IGR- Clara Nahmias	342 000 €	310 000 €	32 000 €	-	100%
RAMDANE GUEMIRI-IGR	150 000 €	120 000 €	30 000 €	-	100%
Sarah Watson/ SANDY AZZI HATEM- CURIE	149 600 €	89 640 €	45 000 €	14 960	90%
Bertrand Bellier- PITIE/SORBONNE	567 500 €	510 750 €	- €	56 750	90%
Cartier/Zerah/Carpentier PITIE	467 500 €	397 500 €	70 000 €	-	100%
Tineke Cantaert- PASTEUR	303 000 €	273 000 €	30 000 €	-	100%
François-Loïc Cosset- ENS LYON/CNRS	381 640 €	343 476 €	- €	38 164	90%
Véronique PABAN- Marseille	112 260 €	59 420 €	26 420 €	26 420	76%
Alexi Coullomb - Inserm Toulouse	148 000 €	20 000 €	15 000 €	113 000	24%
Fanny Orhac - Saclay	150 000 €	138 000 €	12 000 €	-	100%
Maximilien Servajeau - Montpellier universite	135 232 €	121 373 €	- €	13 861	90%
François TISON	73 960 €	- €	29 584 €	44 376	40%
FUSIL FLORIANE	128 760 €	- €	12 876 €	115 884	10%
LEGROS VINCENT	148 480 €	- €	14 848 €	133 632	10%
PAGLIUCA SIMONA	149 040 €	- €	22 356 €	126 684	15%